

		NANCY	METZ	JOINVILLE	EPINAL
Lun. 1	De la férie	18h30 Messe			
Mar. 2	Saint Etienne	18h30 Messe			
Mer. 3	<b>Saint Pie X</b>	18h30 Messe			
Jeu. 4	De la férie (Nancy : saint Mansuy)	11h00 Messe 18h30 Messe			
Ven. 5	Saint Laurent justinien	18h30 Messe			
Sam. 6	De la Sainte vierge 1 <sup>er</sup> samedi du mois	17h30 Heure sainte 18h30 Messe	17h30 Heure sainte 18h30 Messe	18h00 Messe	
Dim. 7	<b>Solennité de Saint Pie X</b> (Metz : Solennité de la Nativité de Notre Dame)	10h30 Confessions 11h00 Messe chantée	8h30 Confessions 9h00 Messe lue Confessions 10h30 Messe chantée	9h30 Confessions 10h00 Messe chantée	8h00 Confessions 8h30 Messe chantée
Lun. 8	<b>La nativité de Notre-Dame</b>	18h30 Messe			
Mar. 9	De la férie	18h30 Messe			
Mer. 10	Saint Nicolas de Tolentino	18h30 Messe			
Jeu. 11	De la férie	11h00 Messe 18h30 Messe			
Ven. 12	Fête du Saint Nom de Marie	18h30 Messe			
Sam. 13	De la sainte Vierge	18h30 Messe	18h30 Messe		
Dim. 14	<b>Exaltation de la Sainte Croix</b> 14 <sup>ème</sup> Dimanche après la Pentecôte	10h30 Confessions 11h00 Messe chantée	8h30 Confessions 9h00 Messe lue Confessions 10h30 Messe chantée	9h30 Confessions 10h00 Messe chantée	8h00 Confessions 8h30 Messe chantée
Lun. 15	<b>Notre Dame de sept douleurs</b>	18h30 Messe			
Mar. 16	Saints Corneille et Cyprien	18h30 Messe			
Mer. 17	De la férie	18h30 Messe	18h30 Messe		
Jeu. 18	Saint Joseph de Cupertino	11h Messe 18h30 Messe			
Ven. 19	Saint Janvier et ses compagnons	18h30 Messe			
Sam. 20	De la sainte Vierge	18h30 Messe	18h30 Messe		
Dim. 21	<b>15<sup>ème</sup> Dimanche après la Pentecôte</b>	10h30 Confessions 11h00 Messe chantée	8h30 Confessions 9h00 Messe lue Confessions 10h30 Messe chantée	9h30 Confessions 10h00 Messe chantée	8h00 Confessions 8h30 Messe chantée
Lun. 22	Saint Thomas de Villeneuve	18h30 Messe			
Mar. 23	Saint Lin	18h30 Messe			
Mer. 24	Mercredi des Quatre-Temps	18h30 Messe			
Jeu. 25	De la férie	11h00 Messe 18h30 Messe			
Ven. 26	Vendredi des Quatre-Temps	18h30 Messe			
Sam. 27	Samedi des Quatre-Temps	18h30 Messe	18h30 Messe		11h00 Messe
Dim. 28	<b>Solennité de Ste Thérèse de l'enfant Jésus</b> (16 <sup>ème</sup> Dimanche après la Pentecôte)	10h30 Confessions 11h00 Messe chantée	8h30 Confessions 9h00 Messe lue Confessions 10h30 Messe chantée	9h30 Confessions 10h00 Messe chantée	8h00 Confessions 8h30 Messe chantée
Lun. 29	Dédicace de St Michel, archange	18h30 Messe			
Mar. 30	Saint Jérôme	18h30 Messe			



# Le Belvédère de Saint-Nicolas

Bulletin du Prieuré Saint-Nicolas

60bis, rue Français - 54000 NANCY

Prieure.nancy@gmail.com

Chapelle du Sacré-Cœur

41, rue de la filature  
88460 CHENIMENIL

Chapelle du Sacré-Cœur

65, rue de Maréchal Oudinot  
54000 NANCY

Chapelle de la Nativité de ND

Domaine de Ladonchamps  
Rte de Thionville (D 953)  
57140 WOIPPY

Chapelle de l'Annonciation

22, avenue Irma Masson  
52300 Joinville

N° 41 - Septembre 2014

## Le mot du prieur

### Du compromis à la compromission : la logique d'un ralliement

« Ce sont les idées qui mènent le monde » dit l'adage, et il a bien raison.

Un principe ne reste pas purement théorique mais porte toujours avec lui des applications pratiques. Ainsi le principe de ralliement porte-t-il en lui la compromission, l'actualité vient de nous en donner un exemple éclatant.

On entend pourtant parfois dire que toutes les communautés plus ou moins « tradis », avec toute l'ambiguïté que porte ce mot, devraient s'unir dans un combat commun pour la défense de la Tradition de l'Eglise. Des mouvements ont même vu le jour, tel le fameux 'Groupe de Réflexion Entre Catholiques', afin de favoriser un rapprochement : ce serait si beau si tous les tradis du monde pouvaient se donner la main. On a l'impression, à entendre ces voix semblables aux sirènes d'Ulysse, qu'il n'y a pas de différence importante entre ces différentes tendances, mais tout au plus une différence de sensibilité.

La question qui nous divise est pourtant fondamentale : dans la crise actuelle qui secoue l'Eglise, peut-on défendre la foi tout en se plaçant sous l'autorité de ceux qui l'attaquent en enseignant une doctrine nouvelle ? A cette question, les ralliés répondent en chœur Oui alors que nous répondons Non. Point n'est besoin de longue démonstration pour trancher le débat, il suffit de voir si la réalité des faits corrobore l'une ou l'autre position.

Au moment où parut le décret *Ecclesia Dei Afflicta*, ceux qui voulurent en bénéficier protestèrent que cela ne changerait rien à leur combat. Loin de moi de vouloir juger quiconque, ni mettre en doute la bonne foi de ces propos ou le zèle de ces prêtres, cependant force est de constater que leur liberté de paroles a été considérablement entamée. Ainsi tout récemment, lors de la canonisation de Jean-Paul II, pas une seule des congrégations ralliées n'a protesté. C'est pourtant un scandale considérable : on cite en exemple un pape qui a mis en pratique l'œcuménisme de multiples façons par quantité de gestes scandaleux, tel le baiser du coran ou la réunion d'Assise. Qu'advient-il des fidèles qui chercheront à imiter de tels exemples ? Or face à ce scandale, pas un mot, pas un bruit ! Certains se sentent même obligés d'abonder dans le sens de cette canonisation et de s'en féliciter comme d'un événement heureux. Voici en effet ce qu'écrivit monsieur l'abbé Ribeton, supérieur du District de France de la Fraternité Saint Pierre : « Deux papes viennent d'être canonisés. Notre Fraternité, placée sous le patronage de saint Pierre, se réjouit de la reconnaissance de la sainteté de deux de ses successeurs. (...) Venu d'un pays où la foi était persécutée, Jean-Paul II a appris aux catholiques du monde entier à ne pas avoir peur de proclamer leur foi. (...) Celui dont l'Eglise a proclamé la sainteté ne cesse d'être Veilleur et de nous montrer le chemin qui conduit à la contemplation de la splendeur de la Vérité » (Abbé Ribeton, Editorial de la Lettre aux amis et bienfaiteurs n°75, juin 2014). On serait tenté de demander de quelle vérité il s'agit, car les Apôtres et Jean-Paul II ne montrent manifestement pas le même chemin.

Pourtant en 1986, les prêtres fondateurs de la Fraternité saint Pierre, étant encore tous membres de la Fraternité saint Pie X, ont approuvé la protestation de monseigneur Lefebvre face à Assise. Et aujourd'hui, ces mêmes prêtres acceptent que le pape d'Assise soit proclamé saint. Il est vrai que la position des congrégations et instituts dépendant de la commission *Ecclesia Dei* ne leur laisse que peu de marge de manœuvre. Leur survie est toute entière dans les mains des autorités actuelles de l'Eglise, ces autorités qui utilisent hélas leur pouvoir au service de l'œcuménisme, de la collégialité, de la liberté religieuse et de toutes les théories enseignées par Vatican II. Une protestation véhémement contre tel ou tel scandale les exposerait assurément à perdre toutes les précieuses autorisations laborieusement obtenues. Bien des fois dans le passé, on a vu des évêques revenir sur des

autorisations données, ou retirer des lieux de culte pour les donner à d'autres. En somme, la place de la Tradition dans l'Eglise conciliaire est semblable à une réserve indienne : une autorisation de survie avec des limites à ne pas franchir. Alors pour survivre, il faut payer le prix du silence, voire donner des gages de bonne volonté en louant les saints conciliaires. Cela suppose d'opérer discrètement un tri sélectif car enfin, en dépit des propos louangeurs de l'abbé Ribeton invitant ses fidèles à suivre l'exemple de Jean-Paul II, je ne pense pas qu'il aille jusqu'à baiser lui-même le Coran ou recevoir la marque de Shiva.

Décidément, en matière doctrinale, un compromis n'est pas possible sans verser tôt ou tard dans la compromission. Se mettre sous une autorité encore moderniste, c'est en accepter l'orientation, au moins du bout des doigts. Une première concession entraîne d'autres, et l'on réalise après bien des années combien long a été le chemin parcouru depuis l'aiguillage initial.

Tirons maintenant les conclusions, car c'est bien entendu à cela que je voulais en venir. Tout d'abord méfions-nous du mirage du ralliement. L'exclusion que nous subissons est anormale et violente, aussi voulons-nous en sortir car cela n'a que trop duré. Mais tant que la situation présente se prolonge, un tel retour ne sera pas possible, à moins d'y sacrifier la confession de la foi, comme l'exemple de toutes les communautés ralliées en est hélas une triste confirmation. Pour persévérer dans cette confession publique de la foi, bannir l'erreur et protester contre les scandales, il faut pas se mettre entre les mains de ceux qui sont précisément les auteurs de ces scandales.

De cette opposition de principe découle une conséquence importante quant au choix d'un lieu de messe. Il est manifestement faux de mettre sur le même pied les différents mouvements en faveur de la Tradition, mais il n'est pourtant pas rare de voir des fidèles aller de droite et de gauche, selon les opportunités et les commodités. Ce serait compréhensible s'il n'y avait que des différences de sensibilité, mais lorsqu'il y a une divergence de fond sur une question doctrinale fondamentale, cela n'est pas cohérent. En effet, on ne va pas dans une paroisse comme à un distributeur de boisson fraîche. Lorsque l'on assiste à une messe, on s'associe au rite et l'on manifeste extérieurement une union. C'est de là d'ailleurs que vient le nom de 'communion' donné à la Sainte Eucharistie. Or il est évident que l'on ne peut pas être uni à deux positions doctrinales incompatibles en un point qui touche à la foi. Sur une question d'une telle importance, il faut veiller à ne pas se laisser guider par des critères affectifs, mais à examiner la question sur le plan doctrinal. L'acceptation d'un principe demande d'avoir le courage d'en tirer les applications. Si l'on refuse les conséquences, on refusera bientôt le principe, suivant ce que dit saint Augustin : « A force de ne pas vivre comme on pense, on finit par penser comme on vit ».

Certes, il serait de loin préférable de pouvoir, comme par le passé, aller à la messe à l'église la plus proche, ces églises construites par nos pères pour servir au culte catholique. Nous ne pouvons pas nous satisfaire de la situation actuelle, mais nous devons la supporter en attendant que la lumière brille à nouveau à Rome. Ce jour viendra, nous en avons la certitude, car les portes de l'enfer ne prévaudront pas. Que la Vierge fidèle nous donne à tous courage et persévérance.

*Abbé Benoît Storez*



**Dimanche 7 septembre**  
**Fête de la Nativité de Notre-Dame**  
**Titulaire de la chapelle de Ladonchamps**

**Monsieur l'abbé François Castel célèbrera**  
**la Grand-Messe de 10h30**  
**en action de grâce pour son jubilé sacerdotale**

Pique-nique paroissial  
Suivi du chant des vêpres et du salut du Saint-Sacrement  
*En présence de M. l'abbé Storez*

# Sur les pas de Sainte Jeanne d'Arc

## Pèlerinage à Domrémy

**Dimanche**  
**5 octobre**

### Itinéraire

**9h30 : Départ de la marche de**  
**la basilique du Bois-Chenu**

**11h00 : Halte à l'église de**  
**Brixey-aux-chanoines**

**12h00 : Pique-nique à la chapelle**  
**de Beauregard**

**15h15 : Arrivée à la basilique**

**16h00**

**Messe solennelle**

**à la basilique du**  
**Bois-Chenu**



## 3 mars : Saint Mansuy premier évêque de Toul

Dans la deuxième moitié du IV<sup>e</sup> siècle, saint Mansuy (ou Mansuet) fut le premier évêque de Toul selon toutes les traditions<sup>1</sup>. Seul le personnage de saint Euchaire, déjà évoqué dans ces pages, avait peut-être été investi de la dignité épiscopale peu avant Mansuy, mais il aurait alors été un « évêque de campagne » et non pas celui de la capitale régionale qu'était alors Toul.

La vie de saint Mansuy nous est en réalité peu connue – ce qui fut malheureusement le destin de beaucoup de ces saints fondateurs dont la mémoire ne fut conservée longtemps qu'oralement. De fait, la plus ancienne *Vie* dont nous disposons date du Xe siècle, et fut rédigée par un Toullois qui avait été chargé par son évêque, le grand saint Gérard, de mettre par écrit ce que l'on savait encore de la vie de ce fondateur.

Car saint Mansuy est bien le fondateur du diocèse de Toul : là où les saints Euchaire, Elophe et Libaire avaient renversé les idoles, affronté les autorités pour leur foi et subi le martyre, l'œuvre de saint Mansuy est tout entière celle de l'affermissement du christianisme, de l'organisation du diocèse et d'une évangélisation tous azimuts (tout comme saint Clément à Metz et saint Saintin à Verdun).

Il semble d'abord avoir été un évêque itinérant, comme saint Euchaire, avant de se fixer dans le chef-lieu qu'est Toul, et d'y faire construire, hors les murs et près d'une nécropole, une église à saint Pierre. Ce fut donc certainement là le premier lieu de culte chrétien officiel du diocèse. Saint Mansuy (comme ses successeurs) y fut enterré et ses restes furent l'objet d'un pèlerinage et d'une grande vénération, d'autant que l'invocation de notre évêque était particulièrement efficace contre certaines maladies, comme la lèpre. L'abbaye bénédictine de Saint-Mansuy fut ensuite fondée sur les lieux, notamment pour entretenir le tombeau et le culte du saint. Elle fut malheureusement détruite dans la tourmente révolutionnaire.

Mais le principal rôle de saint Mansuy, celui sur lequel toutes nos sources appuient – et ce dont nous lui sommes le plus redevable – est bien son œuvre d'évangélisation, comme le rappelle l'ensemble de la Séquence de la messe de la fête de saint Mansuy, et notamment la troisième strophe :

*Date plausus, date laudes ;  
Mansuétus vestros patres  
Fide clarus imbuit.*<sup>2</sup>

Après avoir été revivifiée aux Xe et XI<sup>e</sup> siècles par saint Gérard et saint Léon – successeurs de saint Mansuy au siège de Toul – la dévotion envers le saint évêque est longtemps restée très puissante dans le Toullois et dans l'ensemble du diocèse. Le jour de sa fête était une grande solennité, qui disposait d'un rituel très développé (messe à l'abbaye Saint-Mansuy, passage à la cathédrale) et était suivie d'une foire immémoriale qui avait même survécu à la Révolution.

Cette fête a été déplacée au 4 septembre ou au 1<sup>er</sup> dimanche de septembre, mais elle avait toujours été placée, jusqu'en 1860, le 3 septembre, *dies natalis* de saint Mansuy. Les différentes translations des reliques de saint Mansuy ont leur propre fête, le 14 ou le 15 juin.

Enfin, en décembre 2012, le tombeau du saint évêque a été transféré dans la cathédrale Saint-Etienne de Toul, où il reste visible aujourd'hui et... peut donc faire l'objet d'un pèlerinage.

*Sancte Mansuete, ora pro nobis !*

**L'ouvrier de saint Pierre**

1. Tous éléments qui sont en parfait accord avec ce que l'on sait par ailleurs des débuts du christianisme en Gaule (voir par exemple la basilique Saint-Denis à Saint-Denis).
2. **2. Applaudissez et louez Dieu / Le glorieux Mansuy enseigne / La foi à vos pères.**



## Un état français omniprésent



Dernièrement, l'écrasement au Mali d'un avion d'air Algérie avec à son bord une cinquantaine de français<sup>1</sup>, de nouveau, donner lieu à une surenchère d'interventions étatiques : réception des familles par le président de la république, mise en berne du drapeau français pendant trois jours, possibilité offerte aux familles de se rendre sur place, etc. De plus en plus courantes, de telles réactions gouvernementales surprennent par leur démesure et leur sélectivité. Certes, c'est le rôle des autorités gouvernant la société de soutenir solidairement ses membres dans ce genre de circonstances, mais le sens des proportions semblent avoir été perdu. On est dans la surenchère permanente à se demander ce qu'on pourra bien inventer la prochaine fois pour donner l'impression d'un gouvernement soucieux des citoyens qui l'ont élu. Je dis bien l'impression car cette solidarité se révèle très sélective. On sélectionne les événements en fonction de leurs répercussions politiques : il faut que cela se sache, que l'évènement soit susceptible de faire la « une » des médias car la solidarité de l'état doit s'étaler au grand jour et « rapporter » en termes d'image positive. On exclue aussi les personnes qui ne sont pas « politiquement correct ». Et finalement, bien des membres de la société se retrouvent délaissés par un état qui se veut pourtant de plus en plus proche des français.

Mettons en parallèle la catastrophe rapportée plus haut avec d'autres événements pour illustrer le propos.

Ici, le drapeau est mis en berne trois jours, alors que les soldats français morts en Afghanistan ou au Mali n'ont pas le droit à cet hommage. Ceux-ci l'auraient pourtant bien mérité en donnant leur vie au service de la France, tandis que les victimes de cette catastrophe aérienne n'ont rien fait d'autre que de se trouver au mauvais endroit au mauvais moment sans n'avoir jamais songé à faire un quelconque sacrifice en montant dans cet avion.

Ici, on ne lésine pas sur les dépenses pour permettre aux familles de se rendre sur place alors que bien des misères plus proches sont négligées pour la simple raison de ne pas être « médiatiques ».

Pour élargir le propos, rappelons aussi que le moindre acte antisémite suscite l'indignation du gouvernement avec déplacement immédiat d'un de ses plus haut représentants alors que les actes de christianophobie se multiplient dans l'indifférence générale. « Mercredi dernier, écrit Charlotte d'Ornellas sur le site Boulevard Voltaire, un église brûlait à Carcassonne, la statue de la sainte Vierge était décapitée dans le Morbihan, mais ce même après-midi, c'est l'islamophobie et l'antisémitisme que Manuel Valls dénonçait à l'assemblée. » (Site Boulevard voltaire, 3 décembre 2013)

La raison principale de ce désordre me semble être que l'état moderne usurpe un rôle pour lequel il est mal équipé. Ce n'est pas pour rien que l'exercice des œuvres de miséricorde spirituelles (et même bien souvent des œuvres de miséricorde temporelles) ont toujours été l'apanage de l'Eglise catholique. Qui mieux qu'elle est capable du désintéressement indispensable pour ne pas sélectionner les victimes à aider ? A ses yeux, tous sont enfants de Dieu et donc nos frères méritant notre compassion. Qui d'autre peut fournir l'assistance spirituelle dont les victimes ont besoin ? Toutes les aides financières et les cellules psychologiques de l'état ne pourront jamais apporter les mêmes consolations que la foi chrétienne. Pour reprendre notre exemple, que propose l'état aux familles endeuillées ? De se faire leur vengeur en promettant des châtiments exemplaires pour les « responsables » ; mais y en a-t-il seulement et sont-ils coupables ? Le président de la république nous déclare que ces catastrophes sont injustes. Que veut-il dire par là ? Qui dit injustice, dit responsabilité morale d'un coupable. Mais, répétons-le, nous ne savons pas si il y a des coupables, à moins qu'il ne veuille carrément accuser le Bon Dieu. Ce serait là un blasphème surprenant dans la bouche du chef d'un état qui se veut laïc et républicain en excluant toute référence à la religion quelle qu'elle soit.

L'Eglise catholique a, quant à elle, une véritable consolation à apporter par l'espérance chrétienne. « Nous ne voulons pas, frères, écrit saint Paul aux thessaloniciens (I Thes., 4, 13-14, 18) que vous soyez dans l'ignorance au sujet de ceux qui se sont endormis, afin que vous ne vous affligiez pas, comme les autres hommes qui n'ont pas d'espérance. Car si nous croyons que Jésus est mort et qu'il est ressuscité, croyons aussi que Dieu amènera avec Jésus ceux qui se sont endormis en lui (...) Consolez-vous donc les uns les autres par ces paroles. »

Voilà un discours qui sera bien plus utile et apaisant pour les familles que d'encourager chez eux un sentiment d'injustice et un destructeur désir de vengeance.

Alors que l'état se fasse l'instrument d'une certaine solidarité de la société vis-à-vis des familles dans l'épreuve, soit. Il est dans son rôle et cela est souhaitable. Mais qu'il le fasse avec mesure et surtout qu'il reste dans son champ de compétence sans prétendre se substituer à l'Eglise catholique. Car c'est bien de cela qu'il s'agit. La laïcité de l'état français n'es pas neutre mais militante. Il veut marginaliser et même faire disparaître l'Eglise catholique en diminuant toujours plus son influence sur la société française.

**Abbé François Castel**

1. Le 25 juillet 2014, un avion d'Air Algérie, vol AH5017 reliant Ouagadougou à Alger, s'est écrasé dans le nord du Mali avec 51 français à son bord.

# L'année 2014 – 2015 au prieuré Saint-Nicolas

## Responsables de chapelle

Nancy : Abbé Benoît Storez, prieur

Metz : Abbé François Castel

Joinville : Abbé Hubert Gaspard

Epinal : Abbé Benoît Storez

## Horaires habituels

### Nancy

Dimanche :

Messe chantée à 11h00

Jours de semaine :

Messe basse à 18h30

Jeudi :

Messe de l'école à 11h00

Samedi :

Chapelet à 18h00

1<sup>er</sup> samedi du mois

Heure sainte à 17h30

*Confessions : une demi-heure avant chaque Messe (sauf jeudi matin : créneau réservé aux élèves de l'école) ; une fois par mois le dimanche pendant la Messe de 11h00.*

### Joinville

Dimanche :

Messe chantée à 10h00

1<sup>er</sup> samedi du mois

Messe basse à 18h30

Suivie de l'office du Rosaire

*Confessions : une demi-heure avant chaque Messe*

### Metz

Dimanche :

Messe basse à 9h00

Messe chantée à 10h30

Samedi :

Messe basse à 18h30

1<sup>er</sup> samedi du mois

Heure sainte à 17h30

*Confessions : une demi-heure avant chaque Messe ; une fois par mois le dimanche pendant les Messes de 9h00 et 10h30.*

### Epinal

Dimanche :

Messe chantée à 8h30

Un week-end par mois :

*Samedi* : Messe basse à 11h00.

Un prêtre sera à la disposition des fidèles toute la journée.

*Confessions : une demi-heure avant chaque Messe*



## Calendrier - Cérémonies

### Nancy

Premières Communions : 7 juin 2014

**Confirmations** : une cérémonie de confirmation aura lieu cette année dans le doyenné.

## Kermesse à Nancy : 21 juin 2015

## Instruction religieuse

### Nancy

Catéchisme : *Abbé Gaspard*

Chaque mercredi de 15h00 à 16h00

Reprise le 17 septembre

Doctrines pour adultes : *Abbé Castel*

*Thème : la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ selon St Thomas d'Aquin*

Les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardis du mois, de 19h15 à 20h00

### Metz

Premières Communions : 7 juin 2014

### Metz

Catéchisme : *Abbé Castel*

Le mercredi, tous les 15 jours, de 15h30 à 17h30

Doctrines pour adultes : *Abbé Castel*

*Thème : la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ selon St Thomas d'Aquin*

Le troisième mercredi du mois de 20h00 à 21h30

## Croisade eucharistique

### Nancy

*Abbé Storez*

Un samedi après-midi par mois.

### Metz

*Abbé Castel*

Le mercredi, pendant le catéchisme

## Conférence saint Vincent de Paul - Nancy

*Paul André Schlosser*  
*Aumônier : abbé Gaspard*

Réunion le deuxième samedi du mois à 17h00

## Milice de Marie - Nancy

*Aumônier : abbé Gaspard*

## Foyers adorateurs

*Abbé Gaspard*

Une heure sainte par mois chez soi

## Groupe de jeunes - Nancy

*Aumônier : abbé Storez*

Reprise courant septembre

## Groupe des pères de famille

*Aumônier : abbé Storez*

Deux week-end par an

## Calendrier - Pèlerinage

Pèlerinage de Domrémy : dimanche 5 octobre 2014

Pèlerinage de Lourdes : samedi 25 au lundi 27 octobre 2014

Pèlerinage au saint Clou de Toul : mars 2015

Pèlerinage à sainte Barbe : dimanche 19 avril 2015

Pèlerinage à la ceinture de Saint Joseph : Jeudi 1<sup>er</sup> mai 2015

Pèlerinage de Pentecôte : samedi 23 au lundi 25 mai 2014